



N°14

Décembre 2020



Le Portifontain

Votre Magazine d'informations municipales

www.ville-fontaineleport.fr

BOULANGER PATISSIER



*Le Conseil Municipal
vous souhaite
de belles fêtes
de fin d'année
Prenez soin de vous*

prenez SOIN DE VOUS

MAIRIE P. 4 à 5

VIE DE LA COMMUNE P. 6 à 10 et 17 à 21

DOSSIERS : CORONAVIRUS ET BUDGET P. 11 à 16

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ... P. 22 et 23

ASSOCIATIONS P. 24 à 27

SALAGE : ROUTES PRIORITAIRES P. 28

N°14
 Décembre 2020
 Le Portifontain
 magazine

- Directeur de la publication :
 Béatrice Mothré
- Rédaction et Photos :
 Service communication
- Réalisation/Impression :
 Espace Graphic
 Couverture : ©Freepik

Mairie de Fontaine-le-Port
 3 rue du général Roux
 77590 Fontaine-le-Port

Mardi, mercredi, vendredi,
 samedi de 9h00 à 12h00
 Permanence : le mardi de 18h à
 19h (hors vacances scolaires).

Tél. : 01 64 38 30 52
 Fax : 01 64 38 36 07

Courriel :
 mairie-fontaineleport@wanadoo.fr
 Site internet
 www.ville-fontaineleport.fr
 Appli - télécharger Fontaine le Port

Bureau CCAS
 sur rendez-vous, à prendre
 au secrétariat de la mairie

Cantine - Garderie
 Tél : 01 64 38 30 40

Groupe scolaire
 École Primaire de
 Fontaine-le-Port :
 Tél : 01 64 38 32 69
 Direction : Mme Zanutto

ETAT CIVIL

NAISSANCES **bienvenue à...**

13 Janvier, Gabriel EMERY
 08 Février, Lila FERRAN – MARCHAND
 15 Février, Alfred MARIE
 28 Juillet, Louis PINGRENON
 28 Juillet, Ellie POITRINAL - CLAUSE
 17 Juin, Meije RENAUDEAU - GUFFLET
 29 Octobre, Raphaëlle BOSSI

MARIAGES - PACS **tous nos vœux de bonheur et de prospérité à, ...**

22 Aout, Magali HASSLER et Charles, Pascal, Diego MARTEAU
 22 Aout, Morgane GOIN et Mathieu, Thomas PELLETIER
 05 Juin, Sindy, Florence, Roberte ESCANEZ et Kevin GARRIGUES
 13 Octobre, Nicolas ANDRE et Frédéric, Cyril MIGNON

DÉCÈS **nos sincères condoléances aux familles de...**

04 Janvier, Alain BOUSSO
 21 Février, Christophe NOEL
 08 Juin, Raymond LEFAUCHEUX
 28 Novembre, Jean Pierre DUMERY

Infos utiles

Pompiers	18	Drogue info service	08 00 23 13 13
Police Secours	17	SOS Suicide	01 40 44 46 45
SAMU	15	Ecoute Cancers	01 45 02 15 15
Urgence	112	SOS Alcool	01 69 05 17 73
SOS enfance maltraitée	119	Médecins Urgences	08 25 82 65 05
Violences conjugales	3919	Urgences Dentaires	08 92 23 11 28
Centre anti poison	01 40 05 48 48	Conciliateur sur RV	01 60 69 34 75

En cas de problème concernant votre habitation,

les numéros d'urgence des services concernés sont à votre disposition 7/7 et 24/24.

- ➔ Pour l'eau, VEOLIA (coupures ou fuites) **0969 368 624**
- ➔ Pour l'électricité, ENEDIS **0972 0675 077**
- ➔ Pour le gaz, GRDF (odeurs ou fuites) **0800 473 333**



Chères Portifontaines, Chers Portifontains,

C'est une année bien contrainte qui s'achève avec une crise sanitaire qui reste au cœur de l'actualité mais aussi avec des périodes particulièrement difficiles à vivre ou les valeurs Républicaines qui nous sont chères sont mises à mal.

Les élections municipales ont ainsi pu se tenir pour le 1^{er} tour le 15 mars. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance renouvelée et ainsi avoir permis à mon groupe majoritaire d'être représenté dès le 1^{er} tour, par 12 élu(e)s sur 15. C'est au cœur de la crise sanitaire, économique et sociale que le nouveau conseil municipal a été mis en place le 23 mai.

L'épidémie COVID 19, nous ne l'avions pas vu venir, ce virus invisible que l'on inhale et qui se répand sur toutes les surfaces, qui peut tuer les plus vulnérables mais touche aussi tout un pan de la population quelque soit l'âge et la condition physique.

Avec l'arrivée du 1^{er} confinement le 17 mars pour 2 mois, il a fallu assurer la continuité du fonctionnement de notre collectivité, être à pied d'œuvre pour appliquer et faire appliquer les mesures de confinement, informer et rassurer la population, assurer l'action publique avec le soutien précieux de nos agents territoriaux.

Merci aux nouveaux élu(e)s et aux bénévoles de l'Action sociale avec qui j'ai coordonné la chaîne de solidarité pour venir en aide et être aux côtés de nos personnes âgées ou fragiles. Ce fut aussi un formidable élan de solidarité venu de Portifontains engagés à nos côtés, un grand merci à vous.

Je tiens à apporter tout notre soutien et dire notre reconnaissance aux enseignants qui ont mis immédiatement en place un travail remarquable d'enseignement en distanciel.

Notre profonde gratitude va à tous les soignants, pompiers, gendarmes, policiers, ambulanciers, caissières, à notre boulanger si présent, à toutes ces femmes et ces hommes qui se sont trouvés et se trouvent de nouveau en première ligne de cette situation sanitaire tout à fait inédite.

Les commémorations qui resteront des hommages des plus simples, des plus discrets et des plus émouvants, nous font davantage prendre la mesure de la solitude face à l'épreuve. Cette solitude que nos soldats morts pour la France ont vécue loin des leurs, pour que nous puissions vivre LIBRES !

Bien que cette période fût vécue au ralenti, nous avons mené à bien des dossiers de travaux de voirie sur le village et les hameaux, d'entretien de bâtiments, le PLU, ouvert un dossier de subvention pour la réfection du parking du gymnase et de la Rue Victor Hugo. Les contrats gaz – téléphonie – énergie ont été ré étudiés au plus juste. Le service communication se voit rajeuni avec l'ouverture d'une APPLI " Fontaine le Port "

Bravo et merci aux 8 associations participantes et aux nombreux Portifontains qui ont répondu présents lors du forum des associations malgré un contexte particulier de Covid 19.

Il faut noter la baisse du taux de traitement des ordures ménagères votée par le SMITOM qui passe de 7,27% en 2019 à 7,06 % pour 2020.

Nous espérons que 2021 permettra de nous retrouver tous autour des animations et activités de nos Associations Portifontaines qui portent un engagement collectif et essentiel pour la vie locale.

Pour vous, vos enfants et votre famille, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un Noël empreint de mesures sanitaires et une belle année 2021 avec des vœux de santé, bonheur et réussite scolaire et professionnelle.

Prenez soin de vous,

Béatrice Mothré,
Maire

Belle année 2021,
santé, bonheur et
réussite scolaire
et professionnelle

CONSEIL MUNICIPAL

ELECTIONS MUNICIPALES

Le 1^{er} conseil municipal s'est tenu le samedi 23 mai à 11 h en présence de 14 élus sur 15 pour l'installation du Maire et des Adjoint, ont été élus :

Béatrice MOTHRE, Maire
Frédéric LALaurie, 1^{er} adjoint
Sylvaine DUTERTRE, 2^{ème} adjoint
Jean FANDARD, 3^{ème} adjoint
Jessica DAGORNE, 4^{ème} adjoint

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire est présent dans chacune d'elles.

Elles sont confiées à des adjoints ou des élu(e)s du conseil municipal et se réunissent dès lors qu'elles le souhaitent au fur et à mesure de l'avancée de leurs travaux.

LIEU DES CONSEILS MUNICIPAUX

(Période COVID)

Les séances du conseil se déroulent désormais Salle des Fêtes afin d'observer les mesures sécuritaires, chacun doit porter le masque avec le respect de la distanciation et des gestes barrières. Ces séances publiques n'accueillent que 5 personnes qui doivent porter le masque.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Béatrice Mothré
Maire

Les adjoints



Frédéric Lalaurie
1^{er} Adjoint



Sylvaine Dutertre
2^{ème} Adjointe



Jean Fandard
3^{ème} Adjoint



Jessica Dagorne
4^{ème} Adjointe

Les conseillers municipaux



Nicole Baroni



Alain Marc



Corinne Guéret



Nathalie Sautreau



Laurent Belzic



Yann Fairise



Julien Salvan

3 élu(e)s de la liste d'opposition



Patrick Doré



Maryline Heuze



Nicolas Cedille

1^{er} conseil municipal

durant le confinement

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment si particulier dans son organisation.



MyMairie



Frédéric Lalaurie



Jean Fandard

Question : Nous savons tous combien la communication est importante de nos jours. De quels moyens disposez-vous au niveau communal ?

F. Lalaurie : Effectivement, il est essentiel de maintenir un fil de communication avec les habitants ; Il est indispensable qu'ils soient informés de ce qui se passe, des travaux réalisés ou à venir, des événements passés, et à venir. C'est la vie du village !!

La communication au travers d'une publication papier existe depuis de nombreuses années, sous différents noms : le petit Portifontain, devenu Le Portifontain ou la lettre du Portifontain, sans oublier les différentes distributions de feuilles d'informations additionnelles.

Cette forme de communication est nécessaire mais pas suffisante. Depuis mars 2015, un panneau lumineux a été installé au centre du village. Il permet de coller davantage à l'actualité et d'informer de façon plus dynamique !

J. Fandard : Et durant notre campagne pour les élections municipales, j'ai lancé l'idée d'une application. En effet, la majorité des citoyens disposent aujourd'hui d'un Smartphone et celui-ci devient une source d'informations incontournables. L'application permet une information rapide, et « à jour » des habitants.

Question : Pourquoi « MyMairie » ?

F. Lalaurie : Parmi les différentes solutions qui existaient, notre choix s'est porté sur « MyMairie » car elle répondait aux fonctionnalités que l'on cherchait ; simple d'utilisation, conviviale et pratique, avec une équipe développée très à l'écoute et réactive.

Nous pouvons maintenant informer en temps réel, mais également envoyer des notifications pour des informations importantes et / ou urgentes. L'application donne également la possibilité pour les citoyens de remonter des signalements de façon rapide et simple.

Question : Cette application va-t-elle remplacer le site internet de la commune ?

J. Fandard : Pas du tout ! Il faut voir l'application comme un complément du site internet. D'ailleurs, le site, qui est hébergé (gracieusement) par le Conseil Départemental, va être très prochainement revu et modernisé, ce qui est une très bonne nouvelle !

Question : Avez-vous des projets à venir pour renforcer davantage encore la communication ?

F. Lalaurie : Nous allons budgéter l'installation de vitrines sur différents emplacements dans le village et les hameaux afin que les associations puissent afficher leurs événements.

Site internet de la commune: <https://www.ville-fontaineleport.fr/>

Site internet de l'intercommunalité : <http://www.briedesriviereseetchateaux.fr/>

Expression pour l'opposition

Aucun texte n'a été transmis

MyMairie
Application
à télécharger sur
Apple Store et
Google Play,
en cherchant
'Fontaine le Port'

FIBRE Enquête de satisfaction

Depuis 2 ans, nous pouvons bénéficier d'un raccordement à la fibre jusqu'au domicile (FTTH).

Vous avez déjà franchi le pas ?
Un sondage est disponible sur le site internet pour laisser vos impressions !

Le résultat sera disponible sur le site d'ici fin janvier.

MAIRIE

FEUX DE PLEIN AIR



C'est interdit toute l'année

Par arrêté ministériel selon l'article 84 du code sanitaire 77.

Vous pouvez déposer vos déchets verts en déchetterie, les broyer ou encore les composter.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte s'effectue le jeudi pour le bac jaune et le vendredi matin pour le bac marron



RENTRONS NOS POUBELLES

Nous remercions les Portifontains qui nous rejoignent dans la cause «d'un village entretenu» cela passe aussi par les poubelles à rentrer après chaque passage de collecte.

DÉCHÈTERIE DU CHÂTELET EN BRIE

Pour retirer votre carte, présentez vous avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Semaine : 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 18 h

Dimanche : 10 h à 13 h

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Semaine : 13 h 45 à 19 h

Samedi : 10 h à 19 h

Dimanche : 0 h à 13 h

Info numéro vert : 0 800 814 910

ENGINS À MOTEUR

Un arrêté municipal régit l'utilisation des engins à moteurs de jardinage ou / et de bricolage :

- De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h les jours ouvrables
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
- De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins.



AIMER SA COMMUNE ET LA RESPECTER



Nos amis canidés sont les bienvenus, nous rappelons néanmoins l'obligation de leur tenue en laisse ou que ce soit sur l'ensemble de l'espace public (rues et chemins). Un respect aussi envers les autres, pensez à prendre un sac pour ramasser leurs déjections. Outre le service technique qui est le 1^{er} pénalisé, chacun " peut marcher dedans ".

LE STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS, ET LA VITESSE

Des barrières supplémentaires ont été installées en descente de L'Eglise rue Victor Hugo afin de rendre le trottoir aux piétons.

Le stationnement sur le trottoir est interdit à moins qu'un marquage au sol n'ait été réalisé et ne réponde aux dispositions par Arrêté Municipal.

Des contrôles radar sont effectués régulièrement aux différents endroits du village et des hameaux.

URBANISME

Des visites de contrôles sont effectuées par les services de l'Etat.

Alors plutôt qu'une verbalisation ou un arrêt de travaux, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie pour tous travaux extérieurs que vous souhaitez entreprendre chez vous (Construction - démolition - clôture - modification d'aspect extérieur, création de surface au plancher - remplacement d'huisseries - volets - ravalement ...)

AUTORISATION DE VOIRIE

Toute occupation du domaine et espace public nécessite une autorisation à demander en mairie, avec état des lieux préalable.

CIVISME. LE VIVRE ENSEMBLE

Nous aimons notre village, sa qualité de vie, aussi restons vigilants sur notre vie au quotidien en restant attentifs aux uns et aux autres.

Pensons à rentrer nos poubelles après le ramassage des jeudi et vendredi. Rentrions nos véhicules pour permettre à ceux qui n'ont pas de place de pouvoir garer en dehors des trottoirs, Ramassons les déjections de nos animaux sur les espaces de promenades ou les bas cotés enherbés. Stationnons-nous là où c'est autorisé.

Ce sont toutes ces attentions du quotidien qui apporteront une vie paisible en bon voisinage et permettront de créer et de préserver ce lien social si important à notre vie.

INFOS UTILES
SECURITE des BIENS
et des PERSONNES
nous rappelons que



La Mairie n'accorde
ni ne signe aucune
autorisation de
démarchage par
téléphone ou en
porte à porte.

VIE LOCALE



Sylvaine Duterte, Adjointe à la Sécurité, Urbanisme et Accessibilité



Julien Salvan, Vice Président commission appel d'offres

VOL

Vol de la plaque funéraire " Fosse commune " au cimetière.



BOULANGERIE



Masqués avec la rigueur sanitaire nécessaire, notre boulanger et Catherine pour vous accueillir. Venir Masqué est obligatoire, vous risquez une amende de 135 €. Mais il faut savoir que le commerçant, lui, risque une amende de 700 € pour vous avoir accueilli un client sans port du masque

LE « M » DE MARIE



107 jours de procession sur plus de 2000 kilomètres,

25 diocèses traversés, par étapes d'une quinzaine de kilomètres,

Une calèche tirée par des chevaux et portant la statue de 2,20m de hauteur, fidèle reproduction de Notre Dame de France de 22m est partie de Lourdes, tandis que, dans le même temps, un attelage similaire a quitté La Salette.

En 3 mois et demi, sur ces deux routes symétriques, en traversant les villages et les villes de France, les pèlerins se sont rejoints le 12 septembre, au sanctuaire de Pellevoisin.

Arrivée par les bords de Seine le 4 août vers 17 h 30 la procession s'est dirigée vers l'Eglise Saint Martin de Fontaine le Port pour une veillée à 19 h.



Le lendemain matin, une messe y était dite avant de rejoindre Chartrettes puis Notre Dame de Melun pour une arrivée sur le parvis de Notre Dame à Paris le 15 Août.

Merci à Mme NOGUEIRA et ses fils pour l'organisation et l'accueil qui leur a été réservé.

VIDÉO PROTECTION

L'envoi de ce marché a quelque peu pris du retard au vu du Covid 19 de confinement du printemps, celui-ci est désormais lancé pour 21 caméras et 33 prises de vues.

SECURITE

Chaque mois, une réunion a lieu en présence des forces de l'ordre

afin de faire un point sur les problèmes rencontrés au quotidien et apprécier la suite qui a été mise en place (contrôle – radars – démarchage sauvage ...). Aux abords de l'école : **Rien n'y fait !**

• A priori, la pose de barrières en descendant la rue Victor Hugo, ne suffit pas pour sécuriser le passage des piétons, mais au vu de la voiture stationnée à contre sens et dans le virage, rien ne semble dissuader les mauvais chauffeurs lorsqu'ils veulent se stationner aux abords de l'école.



• Passage à niveau n°25 : réclamée depuis la réunion de 2015, voici enfin une installation de 4 demi barrières pour éviter l'inconscience des piétons, vélos, scooters voire voitures qui zigzaguent pour passer en chicane les 2 barrières existantes lorsqu'elles sont baissées



• Des contrôles radars de + en + fréquents et des panneaux pour les annoncer



Mise en place du puits généreusement offert à la commune par la Famille ANTOINE / CHOQUET



ILS NOUS ONT QUITTÉ



Annie Cordy, une chanteuse, meneuse de revue et actrice belge née le 16 juin 1928 à Laeken (Belgique) est décédée le 4 septembre 2020 à Vallauris (France). Elle a enregistré plus de 700 chansons au style enjoué et festif, joué dans une vingtaine de comédies musicales et d'opérettes. Elle a aussi joué dans une quarantaine de films, une trentaine de séries et téléfilms, une dizaine de pièces de théâtre, et donné près de 10 000 galas. Très énergique et toujours de bonne humeur lors de

ses apparitions en public, elle vante les mérites du sourire.

Pour Fontaine le Port, nous nous souviendrons qu'elle fut la Marraine du Club de Basket à son lancement, elle a résidé longtemps à quelques kms d'ici en lisière de Forêt.

maternelle des Grands Jardins au Châtelet en Brie. Il était aussi force de propositions dans nos commissions intercommunales, c'était une personne pleine d'énergie, d'idées réfléchies et concrètes et qui menait ses dossiers jusqu'au bout.



Décès à Valence en Brie de Bastoi AMANI, adjoint au maire de Valence-en-Brie depuis 2010 décédé le 28 juillet à l'âge de 44 ans. Il était connu pour son important investissement associatif dans le village, Directeur de l'école



Décès le 9 octobre de Serge Vaucouleur, conseiller puis Maire de Valence en Brie durant près de 20 ans que nous avons côtoyé toutes ces années, à travers nos réunions de syndicats communaux ou encore de l'Intercommunalité.

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Notre 3^{ème} réunion publique du projet pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a été présentée par le cabinet d'urbanistes le samedi 12 septembre.

Chacun a pu poser les questions et demander les précisions qu'il souhaitait et s'entretenir avec l'urbaniste et les élu(e)s.

Un avis favorable a été rendu pour le volet environnemental en date du 27 août.

Le projet du PLU a ainsi pu être voté en conseil municipal le 23 septembre.

Celui-ci se verra présenté aux quelques vingt partenaires associés pour avis et pourra ensuite être soumis à enquête publique avant que Mr le Préfet ne prenne l'Arrêté définitif.

La période COVID a retardé l'avancée de la procédure, aussi, au vu du respect des délais des diverses institutions jusqu'à l'Arrêté Préfectoral, le PLU serait applicable en juin 2021.

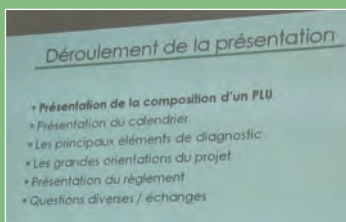
vices des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc). Son montant est composé de trois parts :

- communale,
- départementale
- et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Elle est payable en deux fois à la 1^{ère} et à la 2^{ème} date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Vous pouvez en calculer le montant en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficier d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

www.taxe-amenagement.fr



TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les ser-

MANIFESTATIONS COMMUNALES

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DU CANTON EN JUIN 1944

C'est dans le strict respect des règles sanitaires et des gestes barrières que s'est tenu le dimanche 30 Aout, le 76^{ème} anniversaire de la libération de nos 3 communes du canton en présence des associations d'anciens combattants, la FNACA et la Mémoire Combattante avec un dépôt de gerbes sur chacune des 3 stèles élevées en mémoire de John RAMSAY à Fontaine le Port, Ernest GASTON à Sivry - Courtry, Jean PORTE au Châtelet en Brie, par Mesdames les Maires de nos 3 communes.



Un merci tout particulier aux porte drapeaux, aux élus, associations, sapeurs pompiers, la gendarmerie du Châtelet toujours fidèle à nos côtés ainsi qu'aux Portifontains présents.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Recueillement sur une tombe de soldat Portifontain mort pour la France.



Le 11 Novembre, Mr le Préfet demande aux communes de ne pas accueillir de public pour cette commémoration,

Les élus de Fontaine le Port accompagnés de la Mémoire combattante et de porte drapeaux ont fait un dépôt de gerbes au Monument en souvenir de ses morts pour la France.

Une gerbe et des bouquets tricolores ont également été déposés au carré militaire du cimetière ainsi que sur les tombes de soldats morts pour la France. Nous célébrons cette année les 100 ans du soldat inconnu.

Honorons ce soldat qui représente des milliers de combattants morts au feu qui n'ont pu être identifiés. Il a aussi le visage de tous les soldats morts pour la France de 1920 à aujourd'hui.

CONSEIL MUNICIPAL

Tous les Comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

VENTS - SECHERESSE

Les coups de vents et la sécheresse, ont eu raison de 2 peupliers Italiens qu'il nous a fallu retirer parc de la Mairie d'un saule et de 4 arbres qui se sont ouverts en bord de seine durant la période estivale.

D'une part, tailler, élaguer, abattre, font partie de l'entretien à apporter à des plantations, à la végétation qui plus est lorsqu'il s'agit d'espaces publics pour que la sécurité y soit apportée au maximum.

D'autre part, nous avons la chance de vivre dans cet environnement verdoyant, alors oui, parfois vous pouvez trouver de l'herbe, des feuilles sur les trottoirs, notre village est cependant apprécié pour son entretien en plus de sa qualité de vie.

NOTRE ENGAGEMENT VERS LE ZÉRO PHYTO

Depuis 2007, notre commune a signé la charte auprès de l'association AQUI'Brie pour tendre vers le "Zéro Phyto", les produits employés et le nombre de passages respectent le cahier des charges.

La commune a fait le choix de laisser enherber les trottoirs qui s'y prêtent (sans gravillons ou bitume).

Les trottoirs et caniveaux et autres espaces de parkings etc. sont coupés au réciprocatteur et non plus traités.

LES FUTURES PLANTATIONS

Trop de fruitiers et autres muriers - framboisiers ont été plantés de façon trop rapprochée, quelque uns seront replantés dans des espaces plus propices à leur épanouissement.

La haie de piracanta sera retirée autour du Rocher Millet afin de le mettre en valeur.

Le massif de l'Eglise sera revu avec des graminées et autres vivaces demandant moins d'eau.

Un projet d'aménagement des parcs de la Mairie et des bords de Seine sera élaboré en partenariat avec le CAUE 77.

Nathalie Sautreau,
Vice Présidente
à l'Environnement



NETTOYONS LA NATURE. LE 26 SEPTEMBRE

Sous le partenariat de LECLERC, une très belle initiative de Mme Pacault, parent d'élève qui a organisé la journée "Nettoyons la Nature". Ce sont 55 kg de déchets qui ont été collectés par les parents et enfants.

Mme Nathalie Sautreau, Vice Présidente à l'environnement a clôturé cette journée en offrant aux participants gouter et rafraichissements au nom de la Mairie

55 kg
de déchets
collectés



DÈS LE LENDEMAIN DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Ce sera tout d'abord, un remerciement vif et chaleureux à Xavier DESARTHE (1^{er} adjoint 2014/2020) pour son engagement sans faille jusqu'au 23 mai, date de l'installation du nouveau conseil municipal, alors que les élu(e)s faute de réélection comme souhaitée, ont déserté, fuyant leurs responsabilités auprès de nos concitoyens malgré nos relances. Un courrier a été adressé à Mr le Préfet pour la réorganisation du Plan Communal d'Urgence sur les postes : communication – action sociale – scolaire et périscolaire - et l'informant du retrait de deux délégations d'adjoints (N Cedille – M Heuzé) ce qu'il a acté en retour. Un vif remerciement à Valérie Desarthe, Catherine Housset, Béatrice Fandard, bénévoles à l'action sociale qui ont été présentes et actives au quotidien durant toute cette période auprès de nos personnes âgées.

LA GESTION

La Mairie et son Maire sont restés joignables 24/24 h – par la diffusion des mails ou téléphone portable, un merci particulier à Anne Pauchet qui a été sur tous les fronts et disponible. Service technique, un aménagement horaire a été mis en place pour garantir la salubrité publique (Tontes – retrait des déchets – entretien divers...). Dans un premier temps, les nouveaux

élu(e)s pas encore installés n'avaient pas le pouvoir d'intervenir en tant que tel, ils ont cependant été très présents au quotidien et l'équipe a organisé son engagement spontanément et efficacement.

Nous n'oublierons pas les 23 intrusions et autres problèmes d'insécurité, de squat, qui nous ont fait mettre en place des rondes de nuit durant ce confinement en accord avec la Police.

Nous remercions Mr Lépinet, notre boulanger, Mr Denis Rouget-Pizza, et les artisans qui ont accepté dans l'urgence de venir faire les réparations dans les structures municipales ou chez les particuliers.

Les bénévoles de l'action sociale (CCAS) avaient contact quasi quotidiennement au plus près des personnes âgées. Une écoute toute particulière permettait de rassurer sur l'angoisse du soir, de la tristesse de l'éloignement de la famille, des amis, de ne plus voir les enfants et petits enfants.

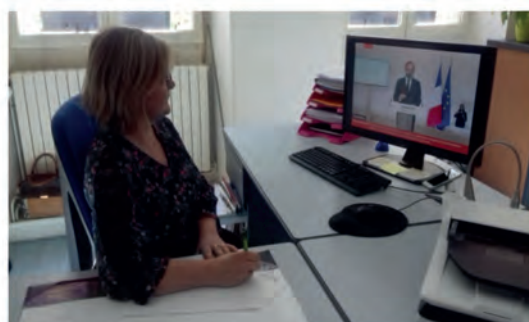
La fierté de voir nos Portifontains respectueux de ce long temps de confinement durant le printemps.

DOSSIER CORONAVIRUS

Gestion • Organisation

CHAQUE SOIR À 20 H, À SA FENÊTRE, À SON BALCON, PETITS ET GRANDS,
NOUS APPLAUDISSONS NOS SOIGNANTS, POMPIERS, POLICE – GENDARMERIE
ET TOUS CEUX QUI ŒUVRENT POUR NOTRE SANTÉ.

LES HÉROS DU JOUR NE SONT NI LES PUISSANTS, NI LES AVANTAGEUX, MAIS
LES SOIGNANTS, MÉDECINS, INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES, AUXILIAIRES DE VIE, ...
LA COHORTE DES HUMBLÉS QUI NOUS DONNENT UNE FORMIDABLE LEÇON DE VIE.



L'ANNONCE DU 1^{ER} MINISTRE DE L'ÉPIDÉMIE
DE CORONAVIRUS ET DU PROCHAIN CONFINEMENT



UN GRAND MERCI POUR CETTE SURPRISE D'AVOIR REÇU CES TRÈS JOLIS MASQUES
TRICOLORES DE LA PART DE DELPHINE QUI M'ONT PERMIS D'OFFICIER
POUR LES MARIAGES – PACS ET AUTRES COMMÉMORATIONS LOCALES
ET À CARINA POUR SON ATTENTION DU MASQUE OFFERT.

LES INFORMATIONS

3 courriers ont été remis en boîte à lettres du 16 mars au 27 avril informant des dispositions à tenir venant de l'organisation de l'Etat et des collectivités.

Distribution de l'attestation de déplacement, mise à disposition du justificatif employeur - informations aux parents – des coordonnées des partenaires réseaux – des règles d'accueil Eglise/ cimetière.

L'ORGANISATION

Vous avez été nombreux à vous être inscrits en Mairie pour aider. Un sincère MERCI à vous.

C'est un formidable élan de générosité et de solidarité qui a été rapidement déployé envers les voisins, les amis ou les personnes dans le besoin pour leur venir en aide, en groupant l'achat de courses, aller à la pharmacie ou tout simplement en prenant des nouvelles par téléphone ou mettre un mail de sympathie.

Croyez, que cela fait chaud au cœur lorsque ces informations d'entraide nous sont remontées et nous pouvons être fiers de cet esprit de village qui ne se dément pas.

SCOLAIRE

Au vu des 63 pages puis des 54 pages du guide de mesures sécuritaires à mettre en place pour l'accueil des enfants, la décision de fermer le groupe scolaire et le périscolaire a été immédiate, pour la santé de chacun – enfants – enseignants et agents municipaux. Sans concertation, plus de 70 maires ont eu la même réaction dès l'annonce de ces mesures.

Dès le début du confinement et jusqu'à la fin de l'année scolaire, les enseignants ont dispensé les cours à distance, cours de grande qualité d'écoute et de suivi pour chacune des classes pour les 104 enfants scolarisés afin que le programme scolaire se déroule au mieux.

A en croire la rumeur, il était absolument nécessaire d'ouvrir une classe prioritaire pour l'accueil des enfants de personnels soignants – pompiers – sécurité ... Après accord de Mme l'Inspectrice d'Académie, cette ouverture a eu lieu le 11 mai pour 7 enfants inscrits mais au final pour 5 puis 4 enfants accueillis. Les enseignants ont dû s'organiser pour l'accueil de ce présentiel et continuer à assurer le distanciel par classe pour les 100 autres élèves. **Le conseil municipal tient à leur faire part de leur total soutien pour cette période d'adaptation si particulière qui a été gérée avec rigueur et efficacité.**

DOSSIER CORONAVIRUS

CLASSE PRIORITAIRE EN PÉRISCOLAIRE

L'ouverture de la classe prioritaire s'est faite dans le local garderie, au vu de la distanciation à respecter et de l'aménagement à y apporter, validé par l'Inspection d'Académie, il a été retiré les jeux, livres, jouets etc. ... chaque enfant ne pouvant disposer que d'une table, d'une chaise, de sa boîte de crayons, d'un petit matelas pour le temps calme ou de dortoir, le tout séparé par une paroi.

L'enseignante et notre agent municipale ATSEM devant également se tenir à distance sur chacune une table.

La réglementation voulait qu'après désinfection tables et chaises du temps scolaire, les enfants déjeunent sur ce même mobilier qui se verra désinfecté de nouveau après ce temps de repas.

Le service de cantine est resté fermé, les enfants apportant leur pique-nique.



VIE AU QUOTIDIEN ET LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Nous avons voulu garder un lien avec les enfants de la cantine / garderie, aussi nous avons :

- Lancé un concours de photos
- Transmis un patchwork de dessins sur le " Brin de Muguet " à nos personnes âgées pour le 1^{er} Mai en créant ce lien Intergénérationnel
- Remis aux personnes de + 75 ans un dessin pour la Semaine Bleue, Journée Nationale 3ème âge et lecture par Anne Abougit du Club de l'Été de la Saint Martin venue conter une histoire aux enfants de maternelle.



LES ÉLU(E)S ONT TENU DEUX PERMANENCES POUR LA DISTRIBUTION DES MASQUES À NOS CONCITOYENS, LES BÉNÉVOLES DU CCAS ONT REMIS LES MASQUES AU DOMICILE DES PERSONNES DE + DE 75 ANS.



DES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES ŒUVRENT POUR COUDRE DES MASQUES, À FONTAINE LE PORT, DES MAMANS PARENTS D'ÉLÈVES ONT CONFECTIONNÉS POUR L'HÔPITAL DE MELUN ET DISANT, " SI CELA PEUT AIDER DES GENS, TANT MIEUX "

Gestion • Organisation

LES MASQUES, LA PREMIÈRE NÉCESSITÉ ET LES MESURES BARRIÈRES

Nous avons entendu tout et son contraire, jamais autant de personnes, toutes catégories professionnelles, sociales confondues SAVAIENT ce qui devait être mis en place, avaient un avis sur tout, bref, même entre médecins, ils n'étaient pas d'accord ! Pas rassurant tout cela, me direz-vous ! Outre le fait de respecter et faire respecter l'info qui disait :

" Restez chez vous, Ca n'a jamais été aussi facile pour sauver des vies "

Après avoir scandé cela, que fait-on ? sinon AGIR au mieux pour nos concitoyens. Je rappelle l'urgence tout azimut du tout début du

coronavirus, en solidarité, notre commune a transmis à l'Hôpital de Melun : 300 charlottes - des sur chaussures - des masques papier – des gants - des sacs poubelle pour servir de sur blouses.

La commune a profité des opportunités de soutiens financiers en achats groupés de masques / visières : il nous a donc fallu refaire commande de ces fournitures offertes à l'hôpital de Melun.

L'ensemble des produits d'entretien (sols – sanitaires - entretien du mobilier) a été renouvelé avec la norme "virucide "ce sont des produits BIO, utilisés également en désinfection dans les hôpitaux.



BÉATRICE MOTHRE AVEC YANN FAIRISE, CONSEILLER MUNICIPAL AU CAMION PIZZAS ET À NOTRE BOULANGER



LE SOUTIEN DE JAMES CHÉRON, MAIRE DE MONTEREAU, NOTRE CONSEILLER RÉGIONAL ILE DE FRANCE, VENU REMETTRE DES MASQUES À L'ATTENTION DES COMMERCES ET AMBULANTS, LORS DE SA TOURNÉE DES VILLAGES SUR NOTRE TERRITOIRE.

LE SAVEZ-VOUS ?

Il existe plusieurs étapes pour le vote d'un budget communal

Le budget primitif : il doit être voté par le conseil municipal avant le 31 mars de l'année, il est parfois donné la possibilité aux communes de voter jusqu'au 15 avril.

Les budgets annexes : retracent les recettes et dépenses de services particuliers (ex : CCAS)

Le budget supplémentaire ou rectificatif : il peut être nécessaire afin d'ajuster les dépenses et recettes aux réalités de leur exécution. Notre commune n'y a pas recours.

Les décisions modificatives : elles permettent par une délibération prise en conseil municipal de réaffecter des écritures de compte à compte.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté des comptes de la commune et retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur l'exercice budgétaire. Celui-ci est le reflet du plan comptable validé par les Finances Publiques.

Le budget municipal comporte deux parties : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Chacune de ces parties comprend des recettes et des dépenses. Il est établi par année civile (1^{er} janvier – 31 décembre). Un budget prévisionnel de l'année est voté avant avril, après validation du budget de l'année précédente.

Lors de la préparation du budget, les dépenses et recettes doivent s'équilibrer ou présenter un excédent (recettes prévues supérieures aux dépenses prévues)

Les recettes réalisées doivent être supérieures aux dépenses, dégageant ainsi ce que l'on appelle l'épargne brute (et qui mesure la capacité d'autofinancement de la commune, et qui permet d'abonder la section d'investissement).

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses avec

- Les charges financières, c'est à dire les intérêts des emprunts
- Les charges de personnel, c'est à dire les salaires des salariés ainsi que les cotisations sociales
- Les charges à caractère général, comme l'électricité, le téléphone, assurance, combustibles, fournitures de bureau, entretien, repas cantine, entretien bâtiments
- Les charges de gestion courante, comme les indemnités, les contributions aux organismes de regroupement (syndicats), les subventions aux associations et CCAS

DOSSIER BUDGET COMMUNAL

Les recettes avec

- Les impôts directs (taxe foncière, d'habitation) et les redevances (occupation domaine public par exemple)
- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la dotation de solidarité rurale, les subventions versées par l'État, subventions éventuelles des collectivités territoriales (département, région)
- Les ventes de service (cantine, garderie, cimetière ...)
- Les revenus des immeubles
- Les atténuations de charges (remboursements de trop payés)
- Les dons

L'INVESTISSEMENT

Les dépenses avec

- L'équipement brut (acquisitions, travaux, participations aux groupements)
- Le remboursement du capital de la dette
- Autres

Les recettes avec :

- L'épargne brute (excédent du budget de fonctionnement - voir plus haut)
- Les subventions des collectivités territoriales et de l'état
- Le remboursement de la TVA sur investissements réalisés 2 ans avant.
- Les emprunts
- Autres (revente patrimoine par exemple)

Il faut donc bien comprendre que seul l'excédent de fonctionnement permet d'alimenter réellement la section d'investissement.

La situation de surendettement est atteinte lorsque le capital à rembourser est supérieur à l'excédent de fonctionnement.

Section Investissement :

Les dépenses d'investissement 2019 s'élèvent à 395 468,92 euros dont 167 944,03 € de remboursement d'emprunts et 227 524,89 € qui correspondent à :

- Des travaux de voirie pour environ 100 000 €
- Du mobilier pour l'école et la cantine pour environ 51 000 €
- Des constructions (solde de la cantine / porte école / grillage gymnase) pour environ 60 000 €

- Du matériel pour environ 7 000 €
- Remboursement de trop-perçu pour environ 9 000 €

Les recettes d'investissement 2019 s'élèvent à 827 047,06 € qui proviennent de :

- Retour TVA pour environ 139 000 €
- Taxes d'aménagement pour environ 7 000 €
- Subventions Département / Région pour environ 254 000 €
- Excédent fonctionnement du budget 2018 pour environ..... 426 000 €

2019	PRÉVUES	RÉALISÉES	SOLDE
Opérations financières	321 500 €	167 944,03 €	
Travaux	383 588 €	227 524,89 €	
Exercice 2019	705 088 €	395 468,92 €	431 578,14 €
Solde 2018	288 284,66 €	288 284,66 €	
Dépenses	993 372,66 €	683 753,58 €	
Recettes	993 372,66 €	827 047,06 €	143 293,48 €

La section d'investissement présente fin 2019 un excédent de 143 293,48 € une fois le déficit de 2018 de 288 284,66 € pris en compte.

Fonctionnement • Investissement

Frédéric Lataurie,
1^{er} Adjoint aux Finances



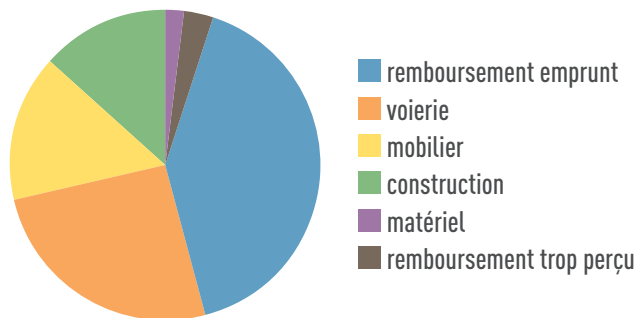
Section Fonctionnement :

2019	PRÉVUES	RÉALISÉES	SOLDE
Charges générales	531 966,00 €	379 945,27 €	
Charges personnel	296 050,00 €	295 965,98 €	
Gestion courante	64 894,00 €	61 110,65 €	
Charges financières	18 000,00 €	17 548,90 €	
Charges exceptionnelles	5 000,00 €	0	
Atténuation produits	90,00 €	86,53 €	
Dépenses imprévues	62 542,49 €	0	
Dépenses	978 542,49 €	754 657,33 €	
Ventes services	66 200,00 €	67 731,07 €	
Impôts directs	614 505,00 €	648 486,87 €	
DGF	217 500,00 €	102 645,50 €	
Autres produits	20 300,00 €	22 241,80 €	
Atténuation charges	3 000,00 €	34 191,68 €	
Produits exceptionnels	1 000,00 €	19 303,13 €	
Recettes 2019	922 505 €	894 600,05 €	139 942,72 €
Excédent 2018	56 037,49 €	74 333,27 €	
Recettes	978 542,49 €	968 933,32 €	214 275,99 €

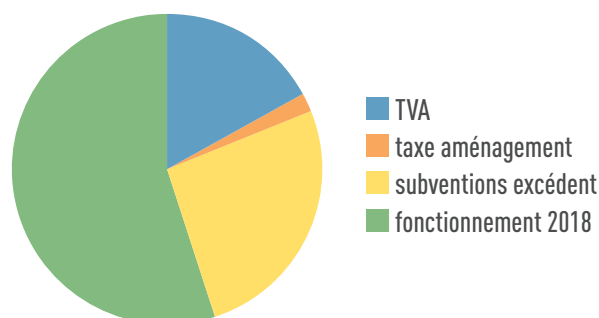
La section de fonctionnement présente fin 2019 un excédent de 214 275,99 € une fois l'excédent de 74 333,27 € de 2018 pris en compte.

Le conseil municipal a voté le 23 juin d'affecter cet excédent vers la section de fonctionnement.

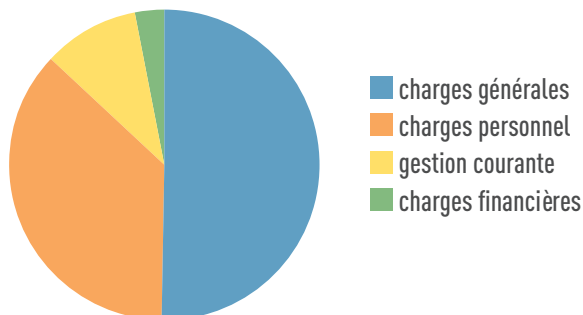
Dépenses Investissement 2019



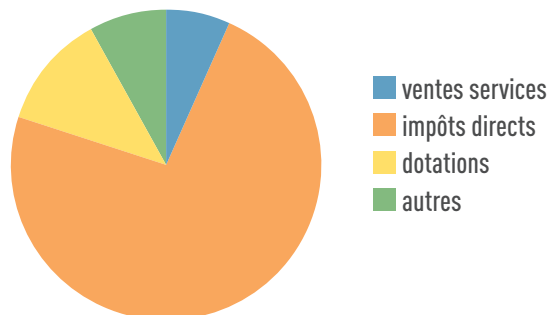
Recettes Investissement 2019



Dépenses Fonctionnement 2019



Recettes Fonctionnement 2019



DOSSIER BUDGET COMMUNAL

fonctionnement • Investissement

BUDGET 2020 VOTÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN

Fonctionnement :

2020	BUDGÉTÉES
Dépenses	1 031 175,99 €
Charges générales	523 675,99 €
Charges personnel	341 400 €
Gestion courante	82 000 €
Charges financières	15 600 €
Charges exceptionnelles	8 000 €
Atténuation produits	500 €
Dépenses imprévues	60 000 €
Recettes	1 031 175,99 €
Ventes services	43 500 €
Impôts directs	649 300 €
DGF	84 100 €
Autres produits	20 000 €
Atténuation charges	20 000 €
Produits exceptionnels	0 €
Excédent 2019	214 275,99 €

Lors du vote du budget qui suit l'élection municipale, sont votées les indemnités du maire et des adjoints. Pour notre commune, cette ligne budgétaire va augmenter, suite au vote de la loi de revalorisation des indemnités des élus locaux votée fin 2019, et du passage à un nombre d'habitants supérieur à 1 000.

Investissement :

2020	BUDGÉTÉES
Dépenses	696 793,48 €
Dont Opérations financières	297 700 €
Dont Travaux	396 093,48
Recettes	696 793,48 €
Dont Solde 2019	143 293,48 €

Sont prévus dans ce budget principalement la mise en place de la vidéo protection, et des programmes de voirie. À noter que la crise sanitaire que nous traversons va possiblement ralentir ou retarder certains programmes.

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE:

Au 1^{er} janvier 2020, la dette s'élevait à 832 821,10 €, avec une annuité de 144 104,88 € en investissement (remboursement du capital) et de 15 591,48 € en fonctionnement (remboursement des intérêts). Cette dette sera de 688 716,22 € au 1^{er} janvier 2021.

TRAVAUX

ECOLES

- Retrait de déchets (palettes – poulailler – bambous – planches – assises)
- Achat de mobilier de bibliothèque
- Installation d'un tableau numérique en GS / CE1
- Achat de chauffeuses pour les GS / CE1
- Réfection des 5 sanitaires



- Réfection de la buanderie
- Installation de la fibre

PÉRISCOLAIRE

- Achat de petit mobilier, espaces Théâtre et marchande
- Poufs et matelas quart rond colorés pour temps calme



- Chauffeuses pour grands et petits, bancs pour un coin lecture

CANTINE

Remplacement de 3 buffets avec ajout de 3 sur buffets

MAIRIE

- Réfection des sols de 3 espaces bureaux (urbanisme – élus – secrétariat)
- Changement des gouttières

EGLISE

Retrait des fientes sur les 2 niveaux du clocher.

GYMNASSE

- Réfection du parquet, ponçage

et marquage de 3 terrains de sports

- Elagage pour une mise en sécurité des arbres du parc

CIMETIÈRE

Réfection des portes – serrurerie et peinture

SALLE DES ECHECS

Changement des luminaires

ACHATS DIVERS

- 8 diffuseurs sur pied de gel hydro alcoolique (scolaire – périscolaire – Salles Municipales – Mairie)
- 1 diffuseur pulvérisateur de désinfection de salles



Alain Marc,
Vice Président aux bâtiments



Yann Fairise, Vice Président
à la voirie et réseaux



Laurent Belzic,
commission travaux et voirie

Voirie

- Réfection de chaussée en bitume chemin des Chasses et Rue des Passe Loups
- Remplacement de 7 panneaux (4 STOP volés et 3 dégradés)
- Entretien des marquages routier STOP – passages piétons...
- Pose de barrières sur trottoir Rue Victor Hugo



Jessica Dagnone, Adjointe
aux affaires scolaires et périscolaire

SCOLAIRE

Remise des dictionnaires aux futurs collégiens

Faute de kermesse d'école cette année au vu de l'épidémie COVID, en présence des enseignants, nous avons néanmoins voulu garder la coutume de fin d'année scolaire avec la remise du dictionnaire aux 12 élèves qui seront en 6^{ème} à la rentrée de septembre.

Mr Grégoire CLAUDE enseignant des CM2 leur a également remis le fascicule de l'Education Nationale pour la suite de leurs études. Nous souhaitons lui dire également combien durant ce temps de remplacement de 4 mois, les enfants ont pu l'apprécier et se remettre au travail avec plaisir pour réussir leur année scolaire. C'est un remerciement sincère que nous lui adressons pour la qualité des échanges auprès des élus et de Mme le Maire.



RENTRÉE PÉRISCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2020

On évite le brassage des enfants

La directive de l'Etat pour l'organisation du temps scolaire et périscolaire demande d'éviter (dans la mesure du possible) tout brassage d'enfants lors des déplacements.

Il a donc été demandé à chaque agent municipal de prendre en charge un groupe d'enfants par niveau de classe dès la sortie de l'école et dès lors qu'il est inscrit en cantine.

Cet agent encadre le groupe tant sur le temps du déjeuner que sur le temps de garderie et son retour pour 13h30 au groupe scolaire.

Le même agent encadre le même groupe d'enfants durant le temps de garderie.

NOUVEAU MOBILIER

En garderie, pour des enfants heureux

- pour un espace calme et de théâtre pour les petits avec tapis de sol – petites chauffeuses –

pouf – quart rond pour s'asseoir ... des petites poussettes ...

- un coin banc / petite table pour les élémentaires mais aussi des chauffeuses colorées et confortables pour se retrouver - un coin marchande / dinette et ses ustensiles, des gros dominos, etc. ...

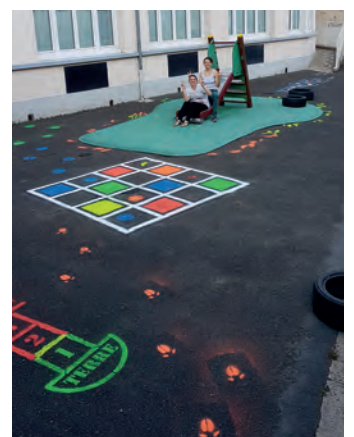
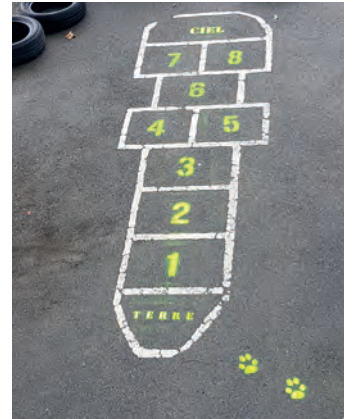
En cantine

Avec le remplacement du mobilier de l'ex-cantine, par des buffets et éléments de sur buffets en hêtre apportant davantage de rangements et qui s'intègrent harmonieusement dans l'espace.

MARQUAGE AU SOL

En garderie, pour des enfants heureux

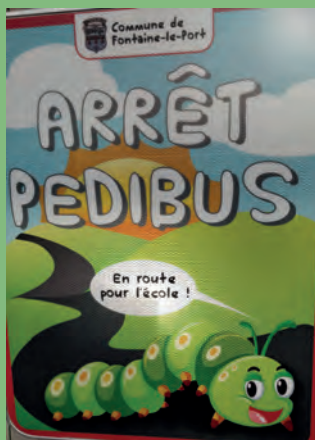
Un chaleureux MERCI aux parents d'élèves qui se sont mobilisés aux côtés de Jessica Dagnone Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, pour la mise en place des marquages de jeux au sol des cours en élémentaire et en maternelle. A en croire la photo, les parents ont pris plaisir à les inaugurer.



PEDIBUS

Une ouverture de PEDIBUS

dès le 1^{er} jour de rentrée sur le parking entrée rue du Chemin de Fer pour éviter les stationnements anarchiques, demi tours et toute autre manœuvre de conduite dangereuse aux abords des écoles.



Un pique-nique et des jeux pour le dernier jour d'école en juillet en présence de nos agents





CCAS C'EST QUOI ?

Le Centre Communal d' Action Sociale est un établissement public qui a comme compétence, l'aide sociale légale et facultative et qui peut également intervenir pour des actions et activités sociales.

Le Maire préside le CCAS de plein droit. Il est représenté de façon paritaire entre les Elu(e)s du Conseil Municipal et de représentants de la société civile bénévoles.

NOUVEAUX ÉLU(E)S ET BÉNÉVOLES

Ce sont de nouveaux élus et bénévoles qui ont été nommés en conseil municipal de Juin 2020. Notre commune de plus de 1000 habitants se doit d'avoir avec une représentativité égale en nombre d'élue(s) et de bénévoles.

Le Maire a désigné une responsable Vice Présidente, Corinne GUÉRET et 4 secteurs confiés à 4 élus et bénévoles qui sont représentés ainsi :

Secteur 1 - Corinne - Chantal et Benjamin

Secteur 2 - Jean - Betty

Secteur 3 - Nicole - Pascal

Secteur 4 - Nathalie - Adeline

Dès la mise en place des équipes, un premier contact a été pris auprès de nos personnes âgées de + 75 ans et un document avec les coordonnées des nouveaux référents de secteur leur a été remis. Bien qu'aucun dossier d'aide sociale n'ait été communiqué aux nouveaux élu(e)s, je salue leur réactivité immédiate et leur compétence pour mener l'action sociale dont 3 dossiers d'aides



étaient urgents.

Durant la période de confinement du printemps, nous avons ainsi pu mettre en place le lien Intergénérationnel en remettant à nos personnes âgées, un patchwork

de dessins d'un brin de muguet réalisé par les enfants qui étaient eux-mêmes confinés.

Ce fut un formidable geste de solidarité de par les âges.

Les remerciements pour cette action ont été nombreux et très touchants.

ACTIONS PORTÉES



- Au vu du second confinement que nous connaissons et par mesures sécuritaires, les rencontres de la 1^{ère} édition de la Semaine Bleue (journée Nationale en octobre) n'ont pu avoir lieu. nous avons néanmoins souhaité conserver ce lien Intergénérationnel créé lors du confinement de mars dernier.

Cette première édition s'est donc limitée à deux actions :

1. La remise d'un dessin des enfants de la garderie à chacune des personnes de + 75 ans,
2. En lien avec Gérard Fleury, Président du Club de l'Été de la Saint Martin, nous avons accueilli en garderie Mme Anne Abougit l'instant d'un conte lu aux enfants de la maternelle

- Chaque bébé né cette année a reçu un doudou offert par le CCAS, une carte de vœux du conseil municipal accompagnera ce présent.
- Mi janvier, des chocolats et une carte de vœux de la municipalité et CCAS seront remis aux personnes de + 75 ans.
- Les colis anniversaire sont remis à la date anniversaire de + 75 ans, nous vous informons de notre passage par un appel téléphonique.

ACCOMPAGNEMENT

L'action sociale c'est aussi répondre aux problèmes du moment en vous accompagnant

Sur les dossiers à établir pour :

- Le portage de repas à domicile
- Demande d'une aide à domicile
- Le besoin de courses, médicaments
- D'un dépannage en urgence,
- Demande de carte liée au handicap, etc ...

LE CADAL

La Caisse Départementale d'Aide au Logement vous aide.

Habitat : achat, travaux... La Cadal vous aide !

SEINE-MARNE
Département

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de sous-locataire
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

Certains conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :
- L'habitant doit résider en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur
- Le bénéfice de ressources CADAL (fiscalité (tableau au verso))

Montant des prêts	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
CONSTRUCTION ET ACQUISITION : - jusqu'à 100 000 €	CONSTRUCTION ET ACQUISITION : 1% AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION : 1,5%	3, 5, 7, 10, 12 OU 15 ANS suivant le nature du projet
AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION : - jusqu'à 50 000 €		

Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables

ANNIVERSAIRE

Quelque peu souffrante, nous n'avons pas voulu déranger Mme GROND pour lui souhaiter un joyeux anniversaire pour ses 90 printemps. Nous avons remis à son mari, le colis gourmand et une jolie plante fleurie, ainsi que le gâteau au chocolat fabriqué par Béatrice Fandard, bénévole à l'action sociale et qu'il est de tradition de partager.

Une gentille carte de remerciements nous a été adressée en Mairie.



FORUM des ASSOCIATIONS

5 SEPTEMBRE

Une très belle réussite, avec des messages de satisfaction de la part des associations, des parents, plus de 250 personnes sont passées entre 15 h et 18 h. 8 associations de belle et grande qualité étaient présentes.

- Le camp médiéval et son ménestrel ont été très appréciés, nous sommes allés leur souhaiter la bienvenue dès le vendredi soir,
- Le jongleur de rue a été formidable, il a fait participer petits et grands,
- Expo de Vespa, de la voiture de Police du film de Mesrine et d'une 2 CV - 007 jaune,
- Adultes et enfants sont venus nombreux avec de jolis costumes médiévaux
- Le stand CCAS a été découvert par un bon nombre de personnes qui ne connaissait pas les actions menées par notre commune.

- La pesée de 2 paniers garnis, 1 garçon et 1 fille ont été gagnés par Maël et Noémie, 2 autres lots récompensaient 2 garçons et 2 filles, dont le poids donné était le plus proche et tous ont été récompensés pour leur participation avec madeleines et sachets de bonbons.

Nous remercions sincèrement notre boulanger qui a offert une brioche feuilletée remportée par Goran.

- Le panier garni de 50 € proposé par l'Été de la Saint Martin a été gagné par Mme Pétilon.
- Cela a été un très bon moment, on a pu voir des groupes ici et là rester discuter assis dans l'herbe lors de l'apéritif offert par la Mairie.
- Merci à Jean Fandard, qui a assuré l'accueil et veillé à la distribution de gel et au port du masque obligatoire.
- Merci à Alain MARC qui a officié aux platines tout l'après midi.

Nicole Baroni,
Vice Présidente
aux Associations





VIE DE LA COMMUNE

ELECTIONS DU PRÉSIDENT ET DES VICE PRÉSIDENTS EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 26 JUILLET 2020

Président élu : Christian POTEAU (Maire de Machault) ré élu à sa fonction.

Les vice-présidents élus sont :

- 1^{er} vice-président en charge de l'eau, l'assainissement et les eaux pluviales : Jean-Marc CHANUSSOT (Grisy-Suisnes).
- 2^{ème} vice-présidente en charge du développement économique et de l'emploi : Daisy LUCZAK (Courquetaine).
- 3^{ème} vice-président en charge des travaux et de l'aménagement numérique : Louis Marie SAOUT (Coubert).
- 4^{ème} vice-présidente en charge de l'action sociale : Patricia TORCOL (Le Châtelet-en-Brie).
- 5^{ème} vice-présidente en charge de la petite enfance : Béatrice MOTHRE (Fontaine-le-Port).
- 6^{ème} vice-président en charge du développement touristique : Patrice MOTTÉ (Blandy-les-Tours).
- 7^{ème} vice-président en charge de l'environnement : Pierre-François Prioux (Pamfou).
- 8^{ème} vice-présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et des sports : Marième TAMATA VARIN (Yèbles).
- 9^{ème} vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme : François VENANZUOLA (Chaumes-en-Brie).
- 10^{ème} vice-président en charge des aires d'accueil des gens du voyage : Daniel POIRIER (Evry-Grégy-sur-Yerres-sur-Yerres).
- 11^{ème} vice-président en charge de la collecte et des traitements des déchets : Gilles GROSLEVIN (Solers).
- 12^{ème} vice-président en charge de la mutualisation : Hubert CAZEAUX (Châtillon-la-Borde).
- 13^{ème} vice-président en charge des bâtiments, habitat et patrimoine : Nicolas GUILLEN (Ozouer-Le-Voulgis).
- 14^{ème} vice-président en charge des transports : Mathias VIGIER (Échouboulains).

ECHANGES ENTRE MAIRES

Accueil par notre Président Christian Poteau, de Mme Valérie Péresse Présidente de Région IDF, en présence de JL Thiériot notre député, de Mr le Président du département, de conseillers régionaux et départementaux pour un moment d'échanges important avec les maires de notre territoire intercommunal.



Arrivée avec
notre député
Jean Louis Thiériot



aux côtés de notre
Président du
Département
Patrick Septiers



DISTRIBUTION DES MASQUES ET VISIÈRES

Récupération et aide à la distribution des masques et visières pour chacune de nos communes.



ACTIONS DURANT LE CONFINEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Un concours de nouvelles, d'écriture et de dessins pour les enfants de nos 31 communes organisé par les Maires de Yèbles et de Fontaine le Port dès la seconde semaine de confinement, de 6 à 11 ans et de 12 à 16 ans.

Ce mercredi 8 juillet à 18h se tenait la cérémonie de remise des prix du concours de nouvelles et d'écriture de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux à l'accueil de loisirs intercommunal situé au Châtelet-en-Brie.

Le président de la CCBRC, Christian POTEAU en présence des Vice-présidentes Marième TAMATA VARIN, Maire de Yèbles et Béatrice MOTHRE, Maire de Fontaine le Port et entouré de Isabelle COLLIER et d'une partie du Jury distribuèrent les prix aux 5 lauréats (1 mini-séjour, 1 séjour ados,

1 Switch, 1 tablette, 1 sortie accrobranche) et récompensèrent l'ensemble des participants d'un bon d'achat de 15 euros. Bravo à Elsilina, Sarah, Clara, Zoran et Corentin et à tous les enfants qui ont su faire preuve de créativité et d'imagination ! Ida, Maxime et Florent, 3 jeunes Portifontains récompensés par un bon d'achat de 15 €.



CCBRC



1 Rue des Petits Champs
77820 LE CHATELET en BRIE
Standard : 01 60 66 67 10

Retrouvez les informations de la Communauté de Communes sur les réseaux sociaux

Site Internet :

- www.briedesrivieresetchateaux.fr
- www.facebook.com/ccbrc77
- www.instagram.com/briedesrivieresetchateaux

LES CHORALISTES



Le Groupe des CHORALISTES est toujours actif !

Ainsi, en dépit des circonstances sensibles actuelles, il continue à préparer une « rentrée » qui vous permettra d'apprécier son répertoire de plus en plus étendu, à l'occasion d'événements futurs.

En effet, son envie d'entonner de superbes chansons contemporaines pour votre plus grand plaisir n'est pas altérée.

Parmi ses projets qui lui tiennent à cœur, la création de son « BEST OFF », regroupant les morceaux les plus plébiscités au cours de ses 12 années d'exercice.

Pour vivre avec eux leur merveilleuse aventure et prendre le même plaisir à partager des moments conviviaux, les CHORALISTES vous invitent à les rejoindre.

Avis donc aux amateurs de chants, **CONTACTEZ-NOUS et INFORMEZ-VOUS !!!**

Pour cette démarche, il suffit d'adresser un simple message
à Dominique MILLIOTTE (mail : dominique.milliotte@sfr.fr)

Nous vous souhaitons une **BONNE FIN 2020 !!!**

COMITÉ DE JUMELAGE



Les activités du Comité comme partout ailleurs ont été bouleversées par l'épidémie du Covid. Impossible d'organiser notre Soirée Beaujolais ni le Marché de Noël. Le voyage en Slovaquie via Prague a été annulé, nous espérons de se rendre à Liptovsky Jan au printemps prochain. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes, surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Pour tout renseignement : sonia.cedille@gmail.com

ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN



L'ASSOCIATION DES JEUNES DE 55 ANS ET PLUS

Lorsqu'une association comme la nôtre s'est donné pour objectif de favoriser les loisirs et les relations sociales pour les séniors et les personnes disponibles du village, la crise sanitaire actuelle ne lui facilite pas les choses.

Il nous faut tout d'abord être bien conscients que nous, séniors, sommes parmi les plus fragiles face à l'épidémie qui sévit. Comme les autres, et plus que les autres, nous nous devons d'être prudents et respectueux des consignes sanitaires.

Alors autorisons-nous un peu de nostalgie. Bien sûr, nos rendez-vous de début 2020 sont déjà loin. Nous étions une vingtaine pour notre sortie au restaurant de Blandy-Les Tours en janvier dernier. C'était aussi la période où les rendez-vous jeux de société alternaient avec l'informatique chaque jeudi après-midi.

Les projets ont été repoussés à plus tard.

Mais heureusement, d'autres façons d'entretenir le lien social se sont progressivement mises en place. Les contacts téléphoniques, les messages de sympathie à l'occasion du premier mai, les petits saluts par-dessus la clôture, lors de l'heure de sortie réglementaire. Ces petites attentions du quotidien sont souvent appréciées. Elles peuvent être développées ... et sont à la portée de chacune et chacun d'entre nous.

Lorsque c'est devenu possible, des rendez-vous pétanque se sont mis en place à l'initiative de quelques bénévoles, ouverts à toutes les générations. Ils reprendront certainement lorsque les conditions sanitaires le permettront. Il ne tient qu'à chacun de nous que l'activité se poursuive et se développe, avec le retour des beaux jours et le recul du virus.



Nous attendons également des jours meilleurs pour démarrer un atelier de lecture. Un nouveau projet qui, déjà sur notre stand au forum des associations, a su capter l'intérêt d'un nombreux public.

Contactez-nous si vous souhaitez rejoindre l'association, et vous y investir. Il y a de multiples façons de le faire. Il suffit parfois d'en avoir tout simplement la volonté.

Amitié, rencontres, détente, partage d'expériences, ensemble inventons de nouvelles façons de les vivre. Et sachons aussi nous intéresser et participer aux activités proposées par d'autres associations.

Le Président Gérard Fleury et les membres du Bureau de l'Été de la Saint-Martin vous invitent à prendre soin de votre santé et de celle des autres. Ils vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Au programme des prochains mois

- Assemblée Générale en début d'année
- Nous aviserons selon nos moyens et l'évolution de la crise sanitaire

Vous pouvez nous contacter

- par téléphone
au 06 83 41 03 91 (pas de SMS)
- par mail
etedelasaintmartin@gmail.com
- par courrier au siège social :
l'été de la Saint-Martin
Mairie 3 rue du Général Roux
77590 Fontaine le Port

ASSOCIATIONS

FOYER RURAL BADMINTON



Le club en
quelques chiffres

20 adhérents

•
3 terrains
pouvant accueillir
12 joueurs en simultané

•
2 créneaux hebdomadaires
lundi et jeudi de 20h30 à 23h

Le club de Badminton de Fontaine Le Port, présidé par Sylvaine DUTERTRE, propose une pratique loisirs à ses adhérents - qu'ils viennent de Fontaine-Le-Port ou des villes voisines.

Fondé en janvier 2018, le club est affilié au Foyer Rural, qui regroupe l'activité de tennis de table également. Un bureau, composé de joueurs du club, organise l'activité tout au long de l'année dans notre gymnase de la rue du Parc.

Deux créneaux dans la semaine sont proposés aux adultes (à partir de 16 ans) pour une pratique de ce sport dans son format libre. La volonté du club est de permettre à ses adhérents d'évoluer dans un environnement structuré et convivial. Le badminton est ici joué quelles que soient ses capacités physiques et le niveau de jeu nécessaire pour pouvoir profiter de son aspect ludique est atteint en quelques séances.

Plusieurs projets sont en cours pour faire progresser les adhérents, notamment avec des rencontres amicales contre nos voisins Bacots, Bellifontains, mais aussi d'autres clubs des environs.

Le club ne cesse de grandir depuis 3 ans et accueille encore de nouveaux joueurs chaque année. N'hésitez pas à venir faire une séance de test.

Contact : badfontaineleport@gmail.com

Tarifs : Adhésion au club 50€ par an, volants en plume fournis.

Suivez-nous sur notre page Facebook : Badminton Fontaine Le Port

COMITÉ DES FÊTES



Les activités du Comité des fêtes auront été bien mises à mal durant cette année 2020. Mais ces difficultés nous auront donné de l'énergie pour chercher à nous réinventer.

• Concernant le TROC'Plantes tout d'abord. Ne pouvant pas organiser notre désormais traditionnel rendez-vous printanier, nous avons décidé de proposer un TROC'Plantes en ligne, accessible depuis notre BLOG, pendant les mois d'avril et mai. Chacun pouvait proposer ou rechercher des plantes. Une quinzaine de personnes ont participé et trouvé leur bonheur. Les participants ont ensuite été mis en contact pour que leurs échanges se passent dans le respect des règles sanitaires.

Nous avons réitéré cette démarche, en proposant un TROC'Plantes d'automne tout le mois de novembre. Et comme "à la Sainte Catherine tout bois prend racine", chacun a pu profiter du confinement pour préparer ses boutures.

• L'activité **MARCHE**, qui s'était interrompue pendant le confinement du printemps, a repris en mai dans le respect des règles sanitaires et sans covoiturage. Cela a permis à un nombre grandissant d'adhérents d'effectuer de belles sorties durant l'été et le début d'automne. Nous avons même pu organiser une agréable journée de découverte du village de Boissette, entre Seine et forêt, mêlant visites, repas convivial et rêveries autour de créations artistiques éphémères. Nos balades se sont terminées en apothéose par une belle cueillette de champignons fin octobre.



• Les activités **Couleur Passion**, un temps perturbées, ont repris en septembre en s'adaptant aux règles en vigueur. Délaissant la fabrication intense de masques pendant le confinement, chacune a pu reprendre des créations plus personnelles. Un stage de couture a même eu lieu pendant les vacances de Toussaint permettant à toutes de s'adonner à leur passion.

• **L'Atelier d'écriture** a très tôt proposé de se retrouver sur le BLOG pour écrire ensemble "La vie quotidienne au temps du coronavirus". Depuis mi-mars chacun peut y contribuer. Et d'ailleurs l'histoire continue. Allez la lire, pour sourire un peu et si vous voulez, n'hésitez pas à y écrire quelques lignes ! Des rendez-vous plus traditionnels sont en train de se mettre en place en liaison vidéo. Ils permettront de rassembler d'autres participants plus éloignés, et se prolongeront probablement après le confinement.

Cette année, plus qu'une autre, il a paru important au Comité des Fêtes d'être présent au Forum des associations pour partager ce moment convivial avec les Portifontains.

A l'aube de 2021 nous formons le souhait de pouvoir nous retrouver début janvier. Nous pourrions échanger les vœux autour d'un verre de vin chaud et d'une part de galette lors de notre traditionnel rendez-vous de récupération des sapins. En attendant prenez soin de vous.

Vous l'avez compris, pour construire l'avenir, nous sommes à la fois prudents sur nos activités traditionnelles, et inventifs pour explorer de nouvelles façons d'avancer ensemble.

Infos :

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur notre site internet.

BLOG :

www.ComiteDesFetesFLP.org

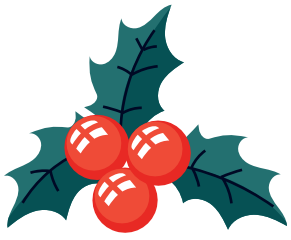
 : @ComiteFetesFLP

Mail :

contact@comitedesfetesflp.org

Tél (pas de SMS) : 06 42 50 03 25

ASSOCIATIONS



AGENDA

SALAGE

Fontaine le Port

ROUTES PRIORITAIRES

- 1^o Catégorie
- 2^o Catégorie
- 3^o Catégorie

Liste des rues

1 ^o Catégorie	11
2 ^o Catégorie	12
3 ^o Catégorie	13
4 ^o Catégorie	14
5 ^o Catégorie	15
6 ^o Catégorie	16
7 ^o Catégorie	17
8 ^o Catégorie	18
9 ^o Catégorie	19
10 ^o Catégorie	20
11 ^o Catégorie	21
12 ^o Catégorie	22
13 ^o Catégorie	23
14 ^o Catégorie	24
15 ^o Catégorie	25
16 ^o Catégorie	26
17 ^o Catégorie	27
18 ^o Catégorie	28
19 ^o Catégorie	29
20 ^o Catégorie	30
21 ^o Catégorie	31
22 ^o Catégorie	32
23 ^o Catégorie	33
24 ^o Catégorie	34
25 ^o Catégorie	35
26 ^o Catégorie	36
27 ^o Catégorie	37
28 ^o Catégorie	38
29 ^o Catégorie	39
30 ^o Catégorie	40
31 ^o Catégorie	41
32 ^o Catégorie	42
33 ^o Catégorie	43
34 ^o Catégorie	44
35 ^o Catégorie	45
36 ^o Catégorie	46
37 ^o Catégorie	47
38 ^o Catégorie	48
39 ^o Catégorie	49
40 ^o Catégorie	50
41 ^o Catégorie	51
42 ^o Catégorie	52
43 ^o Catégorie	53
44 ^o Catégorie	54
45 ^o Catégorie	55
46 ^o Catégorie	56
47 ^o Catégorie	57
48 ^o Catégorie	58
49 ^o Catégorie	59
50 ^o Catégorie	60



CULTUEL

4^{ème} samedi
de chaque mois

Messe
Eglise St Martin
18 h

